



Sommaire

La chronique du maire	3	La forme masculine utilisée dans cette publication désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.
Informations municipales	7	
La bibliothèque	9	
La page communautaire	10	
La rubrique informative	12	Ce bulletin d'informations est publié six fois l'an par la Ville de Macamic.
Le calendrier des activités	18	
Pour nous rejoindre	20	

Un grand merci à tous nos collaborateurs.

Mise en pages : Ginette Labbé

Correction : Victoire Bacon

Dépôt légal - Volume 10 no 1
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

La chronique du maire

Madame, Monsieur,

En débutant, permettez-moi, en mon nom personnel et au nom des membres du conseil municipal, de vous offrir nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2005, santé, bonheur et prospérité!

Le 9 janvier dernier s'est tenu au Centre récréatif un brunch afin de souligner l'apport et de remercier tous les bénévoles et les employés des organismes et associations sous la gouverne de la municipalité.



À cette occasion, il nous a été agréable de souligner, au sein de la brigade des pompiers volontaires, les 20 années de bénévolat de monsieur Ghislain Mélançon, chef de la brigade, et les 25 années d'implication de monsieur Roger Alain.

Également, nous avons rendu hommage à

madame Victoire Bacon qui a été co-responsable et responsable de la bibliothèque de Macamic pendant de nombreuses années et qui s'y dévoue encore, et ce, depuis maintenant 20 ans. Nous avons reconnu également l'action bénévole de madame Monique Hamel-Perron pour toutes les années qu'elle a consacrées à titre de co-responsable de la bibliothèque de Macamic et pour le travail qu'elle y accomplit toujours.

Ainsi près d'une centaine de bénévoles ont eu l'occasion de fraterniser et d'échanger lors de cette activité.

Voici maintenant le résumé des principales décisions prises par le conseil lors de nos dernières réunions :

Réunion du 27 septembre 2004

- ➔ Appui au projet de monsieur Guy Dessureault dans le cadre du

programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier-volet II;

- ➔ Appui aux projets de la Corporation de développement de Macamic au même programme volet II pour la réalisation de la phase 4 du Grand Héron et pour la montagne à Fred;
- ➔ Demande à notre député, monsieur François Gendron, pour que soient priorités des travaux de surfacage d'asphalte en 2005 sur la rue Principale, de la limite sud de la municipalité jusqu'à la 7e Avenue ainsi que pour les avant-ponts qui enjambent la rivière Lois et pour le passage à niveau sur la Route 111 Ouest afin de le rendre plus doux au passage.

Réunion du 12 octobre 2004

- ➔ Adoption des prévisions budgétaires de l'O.M.H. pour l'année 2005; nous acceptons

d'assumer un déficit de 10 %, soit 15 081 \$;

- ➔ Adoption des prévisions budgétaires 2005 du comité intermunicipal de gestion des déchets (secteur Colombourg), soit notre quote-part de 12 116,80 \$ pour les opérations et de 3 884,63 \$ pour les immobilisations;
- ➔ Adoption des prévisions budgétaires 2005 de la Régie des déchets de Roussillon (ex paroisse et ville), soit 76 006,71 \$ pour les opérations et 14 373,73 \$ pour les immobilisations;
- ➔ Suite à des demandes de soumissions, octroi du contrat pour l'huile à chauffage à Produits pétroliers Harricana au coût de 0,5990 \$ du litre (taxes en sus), prix fixe pour l'année 2005;
- ➔ Autorisation d'aller en appel

d'offres pour le forage en 2005 d'un éventuel puits pour l'eau potable;

- Demande au ministère des Transports, direction régionale et centre de services de Macamic pour des travaux de resurfaçage.

Réunion du 25 octobre 2004

- Appui financier au montant de 45 \$ pour notre participation au journal étudiant La Portion de la Cité étudiante Polyno.

Réunion du 8 novembre 2004

- Présentation et adoption du rapport du maire selon les modalités de la loi;



- Acceptation de la plus haute des soumissions reçues, soit 1 000 \$ de monsieur Réjean Bruneau pour la vente d'un camion Chevrolet 1993;

- Adoption des prévisions budgétaires 2005 de la Régie intermunicipale des incendies au montant de 85 240 \$ dont la participation de la ville est de 34 739,26 \$ pour les opérations, de 8 136 \$ pour les salaires et de 14 915,37 \$ en immobilisations;

- Appui au projet présenté par la Société d'exploitation sylvicole de Rousseau inc. dans le cadre du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier-volet II pour la propriété de monsieur Jean-René Caron.

Réunion du 22 novembre 2004

- Adoption de la liste de vente des propriétés pour taxes impayées;
- Acceptation conditionnelle de dérogations mineures pour les propriétés de monsieur Éric

Depont et de monsieur Roger St-Pierre et acceptation d'une demande de monsieur Gilles Parent et de madame Sylvane Lemoine;

- Appui financier de 550 \$ au Comité des Loisirs secteur Colombourg pour la présentation du Bye Bye le 31 décembre.

Réunion du 13 décembre 2004

- Acceptation de payer une quote-part pour l'année 2005 à la Corporation publique du Transport adapté au montant de 13 310 \$;
- Appui à la demande à la CPTAQ de monsieur Ghislain Bordeleau et de madame Chantal Vallée pour permettre l'implantation d'une nouvelle résidence sur un terrain en zone verte;
- Désignation de monsieur Ghislain Mélançon, directeur de la brigade

des incendies, à titre de représentant de la municipalité auprès de la Société de protection des forêts contre le feu;

- Priorisation en 2005 du projet marina et espaces verts dans le cadre du Pacte rural;
- La rémunération des employés et des élus pour l'année 2005 est majorée de 2,5 %.

Réunion du 14 décembre 2004

- Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2005 au montant de 2 237 229 \$;
- Adoption du programme triennal d'immobilisations 2005, 2006 et 2007;
- Adoption des divers règlements visant l'imposition des taxes en 2005.

Recevez Madame, Monsieur, mes salutations les plus distinguées.

Le maire,


Daniel Rancourt

**Informations municipales****Avis aux contribuables**

Nous désirons demander la collaboration et la compréhension des utilisateurs de notre réseau routier lors de pluie ou de verglas en période hivernale.

Bien que la majorité des gens soient très complaisants, pour les autres, vous devez comprendre qu'il n'est pas toujours possible que nos équipements procédant au nivelage et à l'épandage des abrasifs puissent effectuer ce travail au moment où vous le souhaiteriez.

Nous devons attendre le temps propice pour que nos équipements et notre personnel puissent circuler en toute sécurité sur nos routes et ainsi effectuer leur travail.

Il est inutile d'appeler le service des travaux publics pour nous demander de sabler les chemins quand il est impossible pour nos opérateurs de garder les camions sur la chaussée.

Lors de tels événements, des avis généraux sont diffusés à la radio demandant aux gens de n'utiliser les routes qu'en cas de nécessité et même le ministère des Transports doit fermer temporairement des tronçons qui deviennent impraticables et inaccessibles pour leur machinerie.

Soyez assurés de nos plus grands efforts à maintenir notre réseau routier en très bon état.

Information : Richard Michaud
(819) 782-4604 poste 224

Déneigement

À mesure que l’hiver avance, les bancs de neige deviennent de plus en plus hauts et la neige s’accumule dans les entrées et les stationnements. Pousser la neige sur la chaussée ou sur le trottoir peut sembler une solution pour certains propriétaires ou pour les entrepreneurs qu’ils mandatent pour déblayer leur terrain; ce geste, qui peut paraître anodin, représente un danger certain pour les piétons ou les automobilistes qui doivent contourner ces amas de neige; les enfants sont particulièrement vulnérables lorsqu’ils doivent emprunter une partie de la rue afin d’éviter de tels obstacles.

À Macamic, comme partout au Québec, il est interdit à toute personne de jeter, de déposer, de lancer ou de permettre que de la neige, de la glace ou un objet quelconque soient jetés, déposés ou lancés sur un chemin public.

Toute personne contrevenant à cet article est passible d’une amende.

**Information : Denis Bédard, dir. gén.
782-4604 poste 238**

N.B. C’est la Sûreté du Québec qui voit à l’application de ce règlement.

Félicitations

Nous désirons profiter de l’occasion pour féliciter sincèrement Christian Morin du secteur Colombourg pour l’honneur qui lui échoit en ayant gagné le 1er prix parmi 2730 élèves de 6e année de tout le Canada qui ont soumis un dessin dans le cadre de la 3e édition du concours national d’articles sur l’immunisation, organisé par la Coalition canadienne pour la sensibilisation et la promotion de la vaccination.

Nos félicitations également à Claudèle Dumont qui a gagné un prix provincial lors du même concours ainsi qu’à leur enseignante, madame Maryse Chrétien, pour son support à ces deux élèves.

Le conseil municipal

La bibliothèque

Nouveautés (Macamic)

- Charles le téméraire
Yves Beauchemin
(Don Club Lions)
- Voir sans lunettes
Dr Robert Kaplan
- La rivière profanée
Francine Ouellette
(Don Club Lions)
- Au nom de tous les hommes
Martin Gray
- Petit Larousse des pays du monde
(Don Club Lions)
- Abbé Pierre
Anne Focérias
- Le temps de l’amour
Colleen McCullough
- Le voleur de Noël
Mary Higgins Clark
(Don Club Lions)
- Vivre à la ville en Nouvelle-France
André Lachance
- Vaincre la dépendance aux glucides
Dr Richard Heller
- Tout l’or du ciel
Susan Madison
- Les cinq personnes que j’ai rencontrées là-haut
Mitch Albom
- Guide des oiseaux saison par saison
André Dion
- Chute libre
Carol Higgins Clark



Lors du tirage de Noël, madame Josée Carrier a gagné le dictionnaire Larousse 2005, offert par la Corporation de développement de Macamic.

La page communautaire



**Brigade des pompiers
volontaires de Macamic**

Rapport annuel 2004

Au cours de l'année 2004, les pompiers sont sortis 20 fois pour des incendies, en plus de huit sorties pour désincarcération. Malgré ces 20 sorties, nous avons enregistré une période de 88 jours sans incendie sur notre territoire, et ce, à deux reprises, comparativement à une période de 131 jours l'an dernier.

Ces sorties sont réparties comme suit :

- Macamic : 15
- Authier : 1
- Authier-Nord : 1
- Chazel : 0
- Extérieur : 3

Ces sorties sont classifiées comme suit :

- Cheminées : 8
- Véhicules : 0
- Bâtiments : 3
- Herbe et forêt : 1
- Fausses alertes: 5



Les pertes matérielles engendrées par ces incendies, sur notre territoire, se chiffrent à environ 300 000 \$ (ferme de monsieur Alain Gagnon d'Authier-Nord et incendie d'un garage sur la rue Principale).

Au cours de l'an 2004, trois nouveaux pompiers ont joint les rangs de la brigade, soit messieurs Jonathan Cartier, Sylvain Bolduc et Michel Lepage, en plus du retour d'un ancien pompier, monsieur Alain Mélançon; par contre, deux pompiers ont dû quitter, soit messieurs Dany Hélie et Luc Fortin, ce qui porte actuellement le nombre de pompiers à 21.

Au niveau de la prévention, les pompiers ont effectué la visite annuelle des résidences, des écoles, des commerces et des institutions; à cela s'ajoutent leurs nombreuses présences lors d'événements spéciaux tels que l'Halloween, le Show & Shine, les cours de gardiens avertis, certaines messes et autres.

**Roger Alain
Secrétaire-trésorier**



Spectacle de patinage artistique

Le Club de patinage artistique de Macamic fête son 35e anniversaire en présentant le spectacle :

MYTHES ET LÉGENDES

le samedi 19 mars à 19 heures 30 et le dimanche 20 mars à 14 heures au Centre récréatif de Macamic.

Billets en vente auprès des patineurs du Club.

Enfants :	pré-vente	5 \$
	guichet	7 \$
Adultes :	pré-vente	6 \$
	guichet	8 \$

Nous vous attendons en grand nombre.

Bienvenue à tous!

**Information : Karine Bruneau
782-9166**

Comité du partage

Le 14 novembre 1983, une réunion de tous les organismes de Macamic eut lieu pour former un comité pour préparer les repas après les funérailles, avec monsieur le curé Aimé Lamothe; il fut donc proposé d'organiser des repas après les funérailles et ce comité est toujours en fonction.

Nous vous offrons un repas après les funérailles pour les gens de Macamic pour la minime somme de 2 \$, mais malheureusement ce que nous n'avons plus gratuitement, c'est la salle de l'Âge d'Or pour un membre défunt.



**Information : Madeleine St-Amand
782-4001**

Cour de l'école Tremblay

Un coup d'main... un coup d'patin!
Pour une école sécuritaire, belle et verdie.

Venez en famille ou entre amis, le samedi 19 février, de 14 heures à 16 heures. Entrée : 2 \$ au profit du comité Cour d'école Tremblay. Plaisir, musique et animation seront au rendez-vous. On vous attend avec vos encouragements!

Rubrique informative

Office municipal d'habitation de Macamic

OFFRE D'EMPLOI

CONCIERGE-PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN

NATURE DU TRAVAIL ET SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS

ACTIVITÉ CONCIERGERIE

L'activité conciergerie regroupe un ensemble de fonctions d'entretien, de nettoyage, de menus travaux de plomberie et de menuiserie des biens meubles et immeubles de l'Office, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'immeuble; cependant, le nettoyage se limite aux aires communes. L'activité conciergerie comporte aussi la responsabilité de rapporter les anomalies ou les bris à être corrigés sur les biens meubles et immeubles.

ACTIVITÉ ENTRETIEN

Cette activité comprend les diverses tâches d'entretien des équipements et des immeubles : tâches de nature préventive,

corrective et connexe.

EXIGENCES DU POSTE

SCOLARITÉ ET EXPÉRIENCE

- Un diplôme d'études secondaires;
- Posséder une habileté à oeuvrer dans ce domaine et une connaissance rudimentaire des principaux métiers du bâtiment.



AUTRES EXIGENCES

- Un permis de conduire peut être exigé;
- État de santé permettant un effort physique (examen médical obligatoire).

MODALITÉS

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae et une attestation de scolarité avant le 21 février 2005, à l'adresse suivante :

Madame Suzanne Poliquin

Office municipal d'habitation 681, Rang 2 & 3 Ouest Macamic Qc JOZ 2S0 Club Motoneige Abitibi-Ouest inc.

Sentiers de motoneige

Par la présente, nous voulons sensibiliser la population à l'importance de l'activité de la motoneige sur notre territoire.

Qu'est le Club Motoneige Abitibi-Ouest? Il s'agit d'un organisme sans but lucratif (OSBL) qui a plus de 25 années d'existence; son conseil d'administration est constitué du regroupement de huit clubs locaux, soit les Rigolos de Normétal, les Lions des Neiges de Dupuy, les Harfangs des Neiges de La Sarre, les Montagnards de Palmarolle, les Aventuriers de Poularies, le Centaure de Duparquet, la Licorne de Ste-Germaine et les Chevaliers d'Iberville de Gallichan-Roquemaure. Suite aux travaux de l'été 2001, le conseil d'administration s'est donné comme mission :

Le Club Motoneige Abitibi-Ouest s'engage à offrir à tous les motoneigistes la possibilité de pratiquer leur loisir récréatif via un réseau de sentiers de qualité au sein d'une organisation

harmonieuse, solidaire, représentative de tout le territoire et visant un développement économique durable pour tous les intervenants impliqués.

Quelques statistiques : le Québec compte 33 000 kilomètres de sentiers, l'Abitibi-Témiscamingue près de 3 300 kilomètres et l'Abitibi-Ouest près de 450 kilomètres. Le Club Abitibi-Ouest a un membership de près de 600 membres stables (et même avec un léger accroissement) avec la cote des plus beaux sentiers du monde, rien de moins. Et c'est avec fierté que nous reconnaissons le travail de tous nos bénévoles de nous avoir procuré ces lettres de noblesse, que nous désirons conserver. Nos sentiers attirent de plus en plus de visiteurs dans ce paradis de la motoneige. Je vous laisse spéculer sur les retombées économiques.

Ce qui nous conduit au vif du sujet, à savoir l'importance d'obtenir tous les droits de passage des propriétaires terriens, ce qui est primordial au maintien et au développement de cette industrie. Deuxièmement, l'implication des membres et de la communauté aux travaux d'entretien des sentiers, soit l'enlèvement des branches, des arbres, des digues de castors qui, chaque année,

demandent un effort soutenu de nos bénévoles. Par la suite, il faut s'appliquer à la réalisation des ponts de glace et à la mise en place d'une signalisation adéquate. Tous ces travaux peuvent être une épreuve ou une activité, un loisir et même devenir une belle activité de plein air s'ils sont réalisés dans un climat d'entraide collective.

Troisièmement, trop de motoneigistes de notre territoire négligent de se procurer un droit d'accès conforme de la Fédération des Clubs de Motoneigistes du Québec (FCMQ), ce qui a pour effet direct que le Club Motoneige Abitibi-Ouest n'a pas à sa disposition les sommes d'argent nécessaires afin de respecter sa mission. Notre organisation sera peut-être dans l'obligation d'interrompre les services dans certains secteurs de notre territoire étant donné le manque de bénévoles et bien sûr, pour des raisons budgétaires.

En conclusion, nous voudrions porter à votre attention qu'un sentier de motoneige nécessite un montant de 275 \$ le kilomètre afin d'assurer son entretien; je vous laisse faire les calculs pour notre réseau. Il est donc important que chacun de nous qui connaissons des gens qui pratiquent ce merveilleux sport d'hiver les informe et

leur demande s'ils ont leur droit d'accès. Vous pourrez les sensibiliser à l'importance de ce revenu pour le club local et pour le regroupement. C'est un investissement qui leur rapportera et qui restera dans la communauté.

Les personnes intéressées à devenir bénévoles ou membres du Club de motoneige peuvent communiquer au numéro de téléphone 333-4387.

Source : Yvon Leclerc, président

**Collecte des ordures ménagères
et de récupération**



Veillez prendre note qu'étant donné que l'horaire de collecte se poursuivra en 2005 sans aucune modification, le calendrier sera disponible à nos bureaux, pour les personnes désireuses de se le procurer.

Pour les gens de l'ancienne paroisse et de l'ancienne ville de Macamic, nous vous demandons de placer vos bacs les **roues** vers la chaussée.

Symbios@rt, un rendez-vous pour les

différentes générations!

La Société d'aide au développement des collectivités d'Abitibi-Ouest (SADC AO), grâce à l'embauche de jeunes stagiaires financée par Industrie Canada, mettra en place, du 4 janvier 2005 au 31 mars 2005, un centre de créations multimédias intergénérationnel nommé Symbios@rt.

Ce centre s'adressera à la population en général, mais plus particulièrement aux jeunes de 16 à 35 ans et aux personnes retraitées et aînées de l'Abitibi-Ouest, de Villebois et Valcanton. Également, ce centre favorisera la mise en commun de connaissances permettant ainsi d'appriivoiser les multimédias.

Dans la foulée des projets de la troupe de théâtre À coeur ouvert et de la Société d'histoire et du patrimoine de la région de La Sarre, nous adoptons comme thème : Mon coin de pays d'hier et d'aujourd'hui. Quatre ateliers seront offerts en lien avec les intérêts des participants : création de vidéos, création de sites Web, enregistrements musicaux et ateliers d'écriture. Des experts aideront chaque participant à définir son projet et à le réaliser.

Également, un jumelage entre des personnes d'autres générations sera offert aux participants. Le but de ce jumelage est de permettre l'échange réciproque d'expériences et de compétences entre les divers groupes d'âges.

Les ateliers permettront de connaître les logiciels, les méthodes et les étapes de réalisation d'un projet dont le produit final sera présenté les 11-12-13 mars 2005 lors du salon Expo-Science 2005 qui se tiendra à la Cité étudiante Polyno de La Sarre.

Aucune connaissance de base n'est requise, sauf le désir d'apprendre, d'expérimenter et de créer. De plus, les participants ayant des connaissances en français, en informatique et en multimédia sont invités à partager leur savoir.

Selon l'origine des inscriptions, les ateliers pourront se tenir dans les Centres d'accès communautaires Internet (CACI) des municipalités.

Pour information, vous pouvez contacter Benjamin Audet à la SADC AO au (819) 333-3113.

Fondation canadienne du rein
Section Abitibi-Témiscamingue

La grande campagne de financement pour les maladies du rein se tiendra du 13 au 19 mars 2005.

Notre centre d'hémodialyse est en fonction depuis juillet 2003 au Centre hospitalier de La Sarre; douze de nos patients n'ont donc plus à se déplacer à l'extérieur pour recevoir leur traitement.

Notre thème pour 2005 : Promouvoir le don d'organes et de tissus afin de diminuer la liste des personnes en attente d'une greffe.

Les sommes d'argent recueillies seront affectées à la recherche et au bien-être des patients. Des bénévoles passeront chez vous pour recueillir vos dons.

Nous comptons donc sur votre générosité et nous vous remercions de votre contribution.

Le comité de financement

L'Inforoutière

L'Inforoutière, pour tout savoir sur les

renseignements routiers au même endroit.

Depuis l'automne dernier, l'Inforoutière offre à la population du Québec une seule porte d'entrée téléphonique pour avoir accès à l'ensemble des services de renseignements offerts par le ministère des Transports. Peu importe l'endroit où les usagers de la route se trouvent, ils n'ont qu'un seul numéro de téléphone sans frais à composer, le 1 888 355-0511 ou le #0511, gratuit pour les abonnés de Bell Mobilité et Télébec Mobilité.

Pour les internautes, c'est maintenant tout aussi facile avec l'adresse Inforoutiere.qc.ca. L'Inforoutière devient donc la source unique pour obtenir de l'information par téléphone ou par Internet. C'est ce service qui prend le relais de Renseignements Transports, d'Info travaux et d'État des routes. Simple et facile d'utilisation, l'Inforoutière permet aux usagers de la route de tout savoir sur les conditions routières et les travaux en cours; elle donne aussi accès à des renseignements généraux.

L'Inforoutière, c'est aussi le lieu pour signaler un incident sur le réseau routier, pour obtenir de l'information sur tout

sujet lié à l'un ou l'autre mandat du ministère des Transports, pour faire un commentaire ou formuler une plainte.

En tant que conseiller en communication pour le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue, je suis toujours disponible pour répondre à vos demandes. Si je ne peux répondre à votre requête, je peux vous diriger vers les personnes aptes à la faire au sein du Ministère.

INVITATION À TOUS

Le samedi 12 février 2005, **PARTY d'HIVER** de Colombourg au Centre communautaire.

Diverses activités dès 13 heures :

- glissade pour enfants
- patinage libre
- jeux d'habileté à l'intérieur
- rallye intérieur



Souper spaghetti vers 17 heures;

Rallye poker en motoneige débutant vers 19 heures;

Soirée dansante avec le groupe Midnight Express et tirage de prix de présence.

Venez vous amuser avec les enfants pendant la journée et passer une agréable soirée en bonne compagnie.

Le Comité des Loisirs

BRUNCH FAMILIAL

Vous êtes invités au brunch familial organisé par le Comité des Loisirs du secteur Colombourg.

OÙ : Au Centre communautaire

QUAND : les dimanches 20 février, 20 mars et 17 avril 2005 de 10 heures 30 à 12 heures 30

Bienvenue !

À L'ATTENTION DES PROPRIÉTAIRES DE CAMP DE CHASSE

Si vous possédez un camp de chasse sur les terres publiques, vous devez l'enregistrer auprès du ministère des Ressources naturelles – secteur forêt, et ce, **AVANT LE 27 FÉVRIER 2005.**

Après cette date, les camps de chasse non enregistrés devront être démolis.

Communiquez avec Monsieur Guy Laroche du MRN au 819 763-3407 poste 235. Si vous préférez, des formulaires sont disponibles à La Sarre au 645, 1^{re} Rue Est.

Le calendrier des activités

Février	11 au 13	Tournoi Bantam La Sarre
	14	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30
	20	Brunch familial du Comité des Loisirs du secteur Colombourg à la salle communautaire à 10 heures 30
	26	Souper et soirée de danse avec des invités du groupe de la Pharmacie Jean Coutu au Club de l'Âge d'Or de Macamic
	28	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30 (à confirmer)
Mars	4 au 6	Festival Pré-Novice
	6	Soirée de danse au Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg à la salle communautaire à 19 heures 30
	11 au 13	Tournoi hockey social
	14	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30
	20	Brunch familial du Comité des Loisirs du secteur Colombourg à la salle communautaire à 10 heures 30
	19 et 20	Spectacle patinage artistique
	26	Soirée de danse avec musiciens au Club de l'Âge d'Or de Macamic
	28	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30 (à confirmer)
Avril	3	Souper à la cabane à sucre à 17 heures 30 suivi de la soirée dansante du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg à 19 heures 30 à la salle communautaire
	11	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30

Danse en ligne le 1er samedi de chaque mois, à 20 heures, au Centre récréatif de Macamic, avec Louise et Jean-Guy Dupuis.

La Fabrique de Macamic vous invite à son BINGO au sous-sol de l'église tous les dimanches à 18 heures 45; 2 600 \$ en prix remis chaque semaine. À 20 heures 30, bingo en réseau. Entrée au choix : 18 faces pour 18 \$ ou 12 faces pour 15 \$. Bienvenue à tous!



Bingo tous les mardis à 18 h 45

Centre récréatif de Macamic - Gros lot 1 400 \$ toutes les semaines
Entrée 15 \$

Participez au bingo en réseau au Québec : gros lot variant entre 15 000 \$ et 25 000 \$; celui-ci a été gagné à plusieurs reprises dans notre salle.

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Colombourg

Le mercredi de 19 heures à 20 heures 30
un dimanche aux deux semaines de
10 heures 30 à 12 heures

Macamic

Le mercredi de 14 heures à 16 heures
et de 19 heures à 21 heures

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 14 avril 2005; **la date limite pour apporter vos textes est le 11 mars 2005**; veuillez les faire parvenir à l'hôtel de ville ou par télécopieur au 782-4283.

Pour nous rejoindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Le numéro de téléphone est **(819) 782-4604**

	Poste
Monsieur Denis Bédard	Directeur général 238
Madame Joëlle Rancourt	Secrétaire-trésorière adjointe 223
Madame Nicole Bouffard	Secrétaire-trésorière adjointe 227
Madame Lucette Bastien	Coord. aux associations sportives et de loisirs 230
Monsieur Ghislain Deschênes	Agent de développement de la Corporation 225
Monsieur Stéphane Labrie	Gestionnaire et opérateur privé du Centre Joachim-Tremblay 231
Bureau de l'animation en loisirs	233
Monsieur Renald Mélançon	Usine de filtration 240 ou 241
Monsieur Richard Michaud	Contremaître 224 ou 239
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire de direction 221
Gare	244
Restaurant du Centre Joachim-Tremblay	237
Info-loisirs	Horaire des activités 2
Service d'urgence 24 heures	(pour bris d'aqueduc ou d'égout) 5
Madame Suzanne Poliquin	Office municipal d'habitation 787-6340
Urgence (police, service d'incendie, ambulance)	9-1-1

Télécopieur Ville de Macamic : **(819) 782-4283**
 Télécopieur Centre Joachim-Tremblay : **(819) 782-4464**
 Adresse électronique : **villemacamic@cablevision.qc.ca**

